



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre 2021

Délibération n°2021/65

L'an deux mil vingt et un, le 13 septembre à 20 H 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Gérard GINET.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Date de la convocation : 30 août 2021

Date d'affichage du compte-rendu : 14 septembre 2021

Présents : GINET Gérard, GUERIAUD Didier, HOLTZ Hubert, BERNARDIN Jean-Pierre, BESANCON Chantal, GAUTROT Delphine, VALLIER Guillaume, PUTAUX Corine, Mireille LENZI, Charline DELVAL, MURA Anne-Maud, LANG Anthony

Absent : GUERILLOT Michelle

Procuration de Laurent PANNAUX à Didier GUERIAUD

Procuration de MITTAINE Jean-Marie à Jean-Pierre BERNARDIN

M. Didier GUERIAUD est élu(e) secrétaire de séance.

Objet : Tarifs location Espace Polyvalent Jules Machard

M. le Maire propose d'adopter les nouvelles dispositions suivantes et d'actualiser les tarifs comme suit :

Descriptif		Week end (vendredi 14h au lundi 8h)	Journée Hors week end (8h à 8h le lendemain)	Forfait ramassage ordure ménagères	Caution	Percolateur
Habitant de la commune	Salle des fêtes avec cuisine	300.00 €	100.00 €	25.00 €	1 000.00 €	10.00 €
	Salle des fêtes sans cuisine	250.00 €		25.00 €		
	Collation deuil		0.00 €	25.00 €		
Extérieur de la commune	Salle des fêtes avec cuisine	500.00 €	200.00 €	25.00 €		
Associations communales		0.00 €	0.00 €	25.00 €		
Associations extérieures		300.00 €	100.00 €	25.00 €	1 000.00 €	10.00 €

FACTURATION EN CAS DE CASSE – DEGRADATION...					
Verres (eau, vin, coupes)	2.00 €	Plats inox	11.00 €	Tasses	2.00 €
Panier à pain	1.00 €	Pots inox	14.00 €	Soucoupes	2.00 €
Assiettes (plates, creuses, dessert)	3.00 €	Seaux à champagne	38.00 €	Tables	136.00 €
Couverts	1.00 €	Louches	3.00 €	Saladiers en verre	3.00 €
Marmites	46.00 €	Chaises	28.00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE d'appliquer les tarifs notés ci-dessus jusqu'à l'adoption d'une nouvelle délibération modifiant les tarifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait certifié conforme au registre.

A SAMPANS, le 15 septembre 2021

Le Maire, Gérard GINET